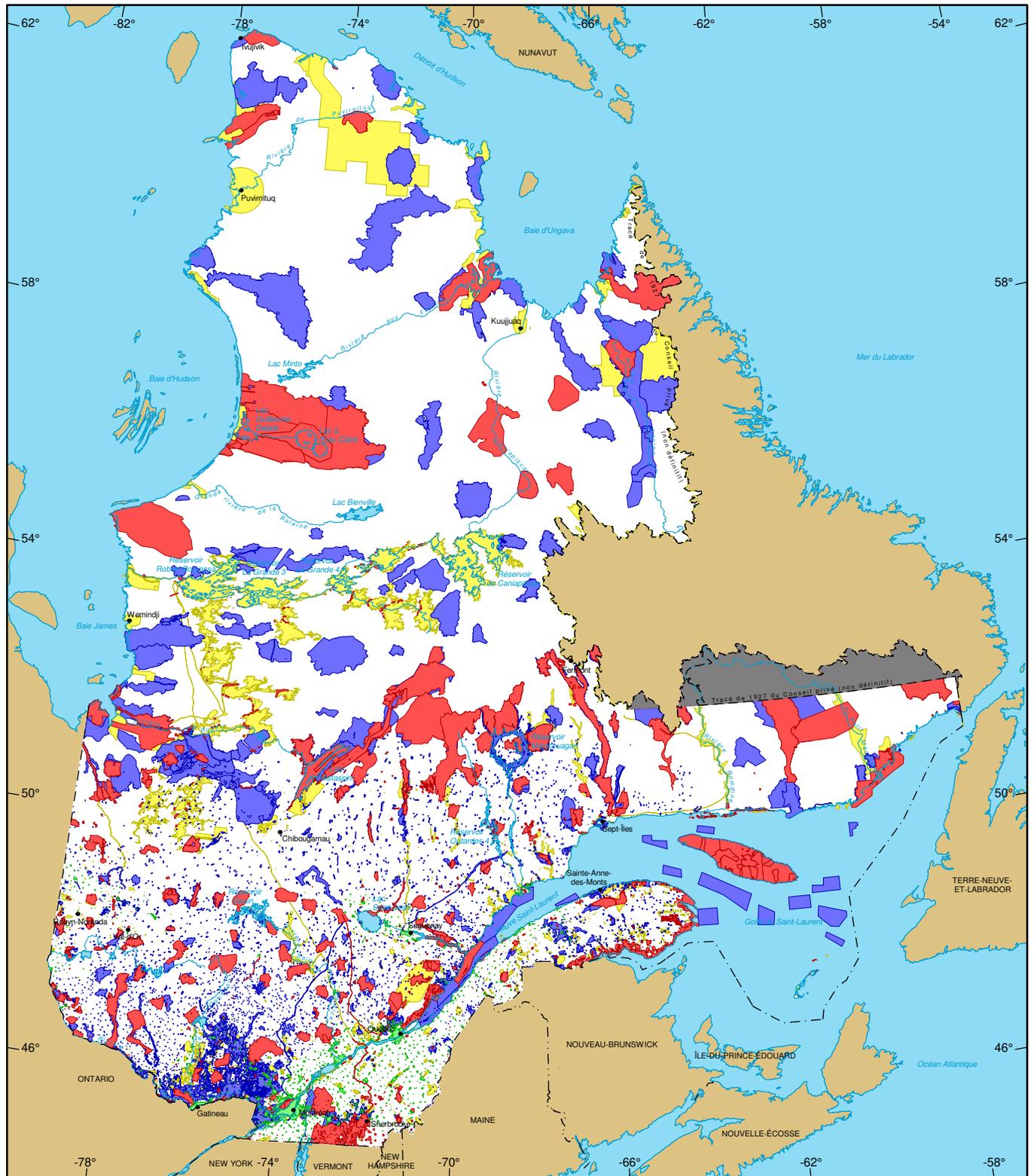


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 20 600 461 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Majeure Périmètre urbanisé 479 681 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 417 759 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 25 211 516 ha	

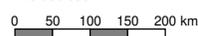
Métadonnées

Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources
Données minières, MERN, 2022
Référence cartographique, MERN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction du développement et du contrôle
de l'activité minière
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 19 juillet 2022

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

